

## Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail

<b>Domaine</b>	Economie et Services
<b>Filière</b>	Economie d'entreprise
<b>Orientation</b>	Economie d'entreprise (EE)
<b>Mode de formation</b>	Temps partiel/En emploi

### Informations générales

Nom:	:	Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail
Identifiant:	:	HEG-OSOrga
Années académiques	:	2018-2019, 2019-2020
Responsable:	:	Bernard Uwamungu
Charge de travail:	:	150 heures d'études
Périodes encadrées:	:	60 (= 45 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours												60

### Connaissances préalables recommandées

Aucunes.

### Objectifs

#### Enjeux actuels et futurs

Nous faisons face à des environnements économiques, politiques, juridiques, socio-culturels, démographiques, écologiques, technologiques de plus en plus imprévisibles, complexes, hétérogènes, dynamiques et hostiles. Plus concrètement, notre monde est davantage confronté à la globalisation, à la robotisation et à la digitalisation de l'économie, à la grande diversité culturelle et professionnelle des collaborateurs, à la présence d'une main d'œuvre de plus en plus qualifiée, à un fort vieillissement démographique dans les pays développés, à des consommateurs de plus en plus informés et exigeants, à une concurrence internationale plus intense et plus acharnée, à des problèmes écologiques de plus en plus aigus, à la problématique des écarts entre hommes et femmes (en matière d'égalité salariale, d'accès et d'intégration au marché du travail, de promotion et d'accession à des postes de responsabilité), à la précarité et à l'insécurité de l'emploi qui va de pair avec les problèmes de mobbing, de stress, de burnout, de bore out, voire de brown out.

Tous ces enjeux mettent sous pression les dirigeants, les cadres et leurs collaborateurs pour traiter les problèmes posés de façon globale et systémique afin d'instaurer de nouveaux modes d'organisation du travail, plus appropriés, ainsi que de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail, plus adéquates.

En conséquence, les cadres et les dirigeants doivent faire preuve de plus de créativité et d'innovation pour pouvoir imaginer, inventer et mettre en place des structures organiques plutôt que mécanistes, des processus horizontaux, transversaux plutôt que verticaux ou hiérarchiques, et des procédures souples plutôt que rigides. Plus spécifiquement, ces cadres et dirigeants doivent être bien outillés, aptes et disposés à mettre sur pied des équipes autogérées, à créer des unités de travail libérées et à mieux

# Flexibilité et approches innovantes de l'organisation du travail

encadrer des collaborateurs flexibles, polyvalents, polycompétents, davantage responsables et autonomes.

## Compétences visées

- Acquérir des **connaissances pointues** en rapport avec les pratiques organisationnelles dans les entreprises et les administrations publiques.
- Être capable de proposer des mesures efficaces d'accompagnement liées à la flexibilisation et aux nouvelles approches d'organisation et **d'aménagement du temps de travail**.
- Être capable de participer efficacement à **la conduite d'un projet d'organisation**.
- Acquérir des capacités de **faire face aux exigences de changements** internes et externes à l'entreprise, dans un monde complexe, incertain, globalisé.

## Objectifs généraux

L'objectif principal de cette option est d'améliorer l'**employabilité** des futurs diplômés à travers l'acquisition des **connaissances et compétences pertinentes** en matière de **flexibilité et d'organisation** du travail.

Plus précisément, cette option vise à :

- Approfondir certains concepts pertinents vus dans le cours « organisation ».
- Analyser les pratiques organisationnelles dans les entreprises suisses et les administrations publiques.
- Familiariser les étudiants avec les approches innovantes en matière d'organisation du travail.
- Mettre en évidence l'importance et les effets des principales formes de flexibilité du travail pratiquées dans les entreprises et les administrations publiques.
- Apprendre de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail.

## Impact sur le profil et les perspectives professionnelles

- Servir de tremplin pour faire carrière en tant qu'**organisateur** ou **agent de changement** interne dans les entreprises, ou encore comme **consultant en organisation** ou agent de changement externe.
- Devenir **chef** ou responsable d'un **projet d'organisation**
- Etre **conseiller**, voire **responsable** du Service Organisation et RH
- Améliorer **son employabilité**, avec la possibilité de parfaire les connaissances et compétences déjà acquises par une formation professionnelle dispensée par l'Association suisse d'organisation et de management (ASO) pouvant conduire à un **diplôme fédéral d'organisateur**.

## Complémentarité

L'option est complémentaire aux enseignements des cours « Organisation », « Système entreprise », « Gestion des ressources humaines » et « Dynamique humaine de l'organisation ».

## Incompatibilité

Aucune. L'option est conçue de manière assez spécifique pour éviter les redondances avec d'autres options ou d'autres cours.

## Contenu et formes d'enseignement

*Répartition des périodes indiquée à titre informatif.*

**Cours:** 60 périodes

- |  |    |
|--|----|
| - Flexibilité du travail                         | 20 |
| - Approches innovantes d'organisation du travail | 20 |
| - Elaboration d'un mini-projet d'organisation    | 20 |

## Bibliographie

Aucune information

## Contrôle de connaissances

**Cours:**

- Rapport écrit du mini-projet de groupe en entreprise : 60 % de la note finale
- Participation en classe et présentation du projet de groupe : 40 % de la note finale

## Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1

Fiche validée le 04.05.2018 par Borter Silna